GR. Toepassing van artikel 47 van het reglement van inwendige orde van de gemeenteraad. Interpellatie van B. CHIHI, gemeenteraadslid, betreffende de mededeling van het college over het evenwicht van de rekeningen 2025.

B. CHIHI :
Lorsque nous avons découvert la communication du Collège concernant les comptes de l'année 2025, j'ai cru un instant que nous avions décroché le jackpot. À vous lire, Anderlecht venait de réaliser une prouesse financière. Nous nous réjouissons évidemment de cet équilibre, mais de là à parler de gestion exemplaire, il y a une marge. Faisons un bref retour en arrière.

Rappelons que le budget 2025 a été voté le 6 novembre 2025, après des mois de douzièmes provisoires. Forcément, à l'heure de clôturer les comptes en décembre, les prévisions collaient à la réalité puisqu'il ne restait qu'un seul mois d'incertitude ! Faire mousser ce résultat relève ainsi d'un grand manque de modestie. 2025 aura été une année largement perdue pour Anderlecht, passée à gérer l'existant, non seulement à cause des douzièmes provisoires mais surtout en raison des mesures conservatrices imposées par la tutelle et l'Inspecteur régional, qui limitaient les nouveaux projets dépassant les 5.000 euros. Cela a eu comme résultat : aucun projet, aucun investissement et aucune patte de la nouvelle majorité.

Qu'ont retenu les Anderlechtois de cette année 2025 : les fusillades, le trafic de drogue, l'insécurité, le déclin de l'espace public et les crises de gouvernance au sein du CPAS et du « Foyer anderlechtois » !

Nous tirons la sonnette d'alarme sur la trésorerie communale. Dans son courrier du 18 décembre 2025, le Ministre régional pointait déjà le recours massif à des lignes de crédit de plus de 60 millions d'euros mensuels, engendrant près de 1,7 million d'euros d'intérêts ; c'est autant d'argent soustrait aux services publics. S'ajoutent à cela les dysfonctionnements dans la perception des recettes, évalués par l'Inspecteur régional entre 500.000 et 1 million d'euros de pertes.

Dans sa communication triomphante, le Collège aurait dû remercier les Anderlechtois car cet équilibre est avant tout dû à leur portefeuille. Dès la première séance du Conseil communal, la majorité a imposé une hausse de près de 30% de l'impôt des personnes physiques (IPP), rapportant 4,2 millions d'euros dans les caisses, combinée à de nouvelles taxes. Nous ne sommes pas populistes, la Commune a besoin de recettes mais vous avez tenté de faire passer cette pilule « *en stoemelings* ».

Venons-en à la modification budgétaire dont l'objectif est d'atteindre l'équilibre en 2026 grâce à des coupes budgétaires qui interpellent :

- La sécurité : C'était pourtant la principale promesse de campagne de la majorité. On constate pourtant une diminution de près de 1 million d'euros sur la dotation de la zone de police par rapport aux prévisions 2026. Ce montant aurait pu servir à renforcer la vidéosurveillance ou la présence de « Gardiens de la Paix ». Mais, rien de tout cela.

- Le CPAS : Une diminution de 450.000€ est programmée, touchant notamment les frais de personnel. C'est un non-sens absolu ! Actuellement, le cadre n'est pas rempli, les dossiers d'aide sociale et de RIS traînent, ce qui conduit à des condamnations en justice et à plus de 500.000€ de frais d'indemnités payés aux justiciables. Moins de personnel, c'est plus de retards et donc plus d'argent gaspillé.

- La bonne gouvernance et les ASBL : Des structures comme l'ASBL « *Senior Service* » continuent de consommer des dizaines de milliers d'euros pour survivre. Nous demandons une nouvelle fois la création d'une commission spécifique pour auditer ces flux financiers inacceptables.

Pour toutes ces raisons, par manque de vision, par asphyxie de la trésorerie et par choix budgétaires injustes pour le terrain, notre groupe s'abstiendra sur ce budget et cette clôture des comptes.